

**Arrêté du 21 mars 2014 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1403472A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 3 mars 2011 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nouméa ;

Vu les propositions du président de la chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie, en date du 6 août 2013 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Nouméa, en date du 4 septembre 2013 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Nouméa et du procureur général près ladite cour, en date du 24 décembre 2013 et 18 mars 2014 ;

Vu les propositions du ministre de l'économie et des finances, en date du 21 février 2014 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nouméa :

En qualité de président

M. Pierre GAUSSEN, président de chambre à ladite cour, titulaire.

M. Jean-Michel STOLTZ, conseiller à ladite cour, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Philippe PONT, premier conseiller à la chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie, titulaire.

M. Thomas GOVEDARICA, premier conseiller à la chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Guy AGNIEL, professeur de droit public à l'université de Nouvelle-Calédonie, titulaire.

M. Mathieu CHAUCHAT, professeur de droit public à l'université de Nouvelle-Calédonie, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. André DESPLAT, président de la chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, titulaire.

M. Charles APANON, directeur de l'agence Institut d'Emission d'Outre-Mer de Nouvelle-Calédonie, titulaire.

Mme Jennifer SEAGOE, vice-présidente chargée des affaires administratives et financières de la chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, suppléante.

M. François KATRAWA, responsable du service des entreprises et du crédit de l'agence Institut d'Emission d'Outre-Mer de Nouvelle-Calédonie, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Pascal COEVOET, directeur des finances publiques de Nouvelle-Calédonie, titulaire.

M. Sofiane SISSAOUI, auditeur à la direction des finances publiques de la Nouvelle-Calédonie, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Serge BENEDETTO, commissaire aux comptes à Nouméa, titulaire.

M. Franck RABBE, commissaire aux comptes à Nouméa, suppléant.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 21 mars 2014.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN